



Déclaration du SNUipp/FSU 61 CAPD du 10 mars 2015

Monsieur le Directeur Académique,

Nous souhaitons revenir tout d'abord sur les résultats encore décevants des permutations.

La situation de notre département est toujours aussi difficile avec 186 demandes de sorties de l'Orne, dont 103 au titre du rapprochement de conjoint.e.s. En effet, seuls 37 collègues ont obtenu une mutation soit un taux de satisfaction 2015 de 19.89%.

Pour les permutations au titre du rapprochement de conjoint.e.s, seules 28 demandes sur 103 ont été satisfaites. Le taux de satisfaction sur ce point reste toujours stable et préoccupant avec 27.18% (27.27% en 2014), préoccupant car le taux national est lui de 39.58%.

Le maintien des nouvelles modifications des barèmes mises en place en 2014 n'a encore une fois pas eu les effets positifs escomptés notamment pour les rapprochements familiaux.

L'autre constat est qu'il est de plus en plus difficile de rejoindre le département le plus prisé par les Ornaïens.e.s. Ainsi le Calvados n'accueillera que 6 de nos collègues sur les 69 demandeurs pour rapprochement de conjoint.e.s : 8.7% rendez-vous compte, il leur faudra au moins 12 ans à ce rythme pour rejoindre leur famille.

Le dossier de la mobilité des personnels mérite un plan d'urgence ! Nous demandons donc que des départs supplémentaires par le biais des exéats puissent encore avoir lieu vers ce département et vers la Manche ainsi que pour nos collègues très éloignés de leur conjoint.e et pour qui une résidence commune n'est pas possible : le Finistère, le Bas-Rhin, la Gironde, la Loire-Atlantique...

Nous vous interpellons aussi, Monsieur le Directeur Académique, sur la détérioration des conditions d'exercice des enseignant.e.s. Le manque de remplaçant.e.s en février et depuis le retour des vacances a contraint des écoles à répartir leurs élèves dans d'autres classes perturbant ainsi le bon fonctionnement du service public d'Education. Ces deux derniers mois ont généré des risques psycho-sociaux : effectifs conséquents répétés sur certains sites, stress, responsabilité de plusieurs classes...

Pour finir, le SNUipp-FSU s'insurge contre certaines pratiques des IEN concernant les POTS qui sont instruits en ce moment en conseils d'écoles : pression pour orienter le vote, pression pour privilégier la présence à une animation pédagogique plutôt qu'au conseil d'école. Ces pratiques sont intolérables. La visite du CHSCT à l'école de Valframbert a mis en évidence que ce genre de pratiques nuisait durablement aux relations de confiance avec l'IEN.